



## THÉÂTRE MUSICAL

NOUVELLE PRODUCTION

COPRODUCTION

CRÉATION AU THÉÂTRE DE CAEN

jeudi **13 novembre 2025** – 20h

vendredi **14 novembre 2025** – 20h

durée : 1h30

à voir en famille, à partir de 14 ans

---

# Musiques interdites

Acte[Six]

Samuel Hengebaert

David Lescot

---

Production : Acte[Six].

Coproduction : théâtre de Caen ; Mémorial de Caen.

Ce programme est soutenu par la Fondation Orange, la DRAC Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France, le Département de l'Oise et la Fondation pour la Mémoire de la Shoah.

**En partenariat avec le Mémorial de Caen, dans le cadre de la commémoration du 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps et de l'exposition « Varian Fry, les chemins de l'exil ».**

ICI Normandie accompagne la saison du théâtre de Caen.

« L'art est l'ultime forme de l'espoir. »

**Gerhard Richter**

**Gideon Klein** (1919-1945),  
**Hanns Eisler** (1898-1962),  
**Erwin Schulhoff** (1894-1942),  
**Salomone Rossi** (1570-1630),  
**Alban Berg** (1885-1935),  
**Gioan Pietro Del Bueno** (1610-1657),  
**Paul Dessau** (1894-1979),  
**Viktor Ullmann** (1898-1944),  
**Zikmund Schul** (1916-1944),  
**Ilse Weber** (1903-1944),  
**Friedrich Holländer** (1896-1976),  
**Kurt Weill** (1900-1950)  
musiques

**Samuel Hengebaert** direction musicale  
**David Lescot** texte et mise en scène  
**Amalia Lambel** dramaturgie et collaboration artistique  
**Vincent Pépin** régie générale  
**Rémi El Mahmoud** création lumière  
**Thomas Marchalot** régie lumière  
**Olga Karpinsky** création costumes

**Éléonore Pancrazi, Lucile Richardot**  
mezzo-sopranos  
**Julien Beautemps** accordéon  
**Adam Laloum** (jeudi 13 novembre),  
**Alexis Gournel** (vendredi 14 novembre) piano  
**Omer Bouchez** violon  
**Hélène Desaint** alto  
**Samuel Hengebaert** alto baroque  
**Alexis Derouin** violoncelle  
**Josèphe Cottet** violon baroque  
**Julie Desaint** viole de gambe  
**Eloy Orgaïz** clavicin et orgue  
**Mélanie Flahaut** basson baroque

## PROGRAMME

**Ernst Křenek** (1900-1991)  
*Jonny spielt auf* (extraits)

**Friedrich Holländer** (1896-1976)  
*Jonny, wenn du Geburstag hast* – texte original de **Friedrich Holländer**, traduction **Amalia Lambel**

**Hanns Eisler** (1898-1962)  
*Präludium und Fuge über B.A.C.H. pour trio à cordes* op. 46 (1934)  
*Andante con moto – Etwas fliessend – Sehr Breit – Allegretto (ma non troppo)*

**Zikmund Schul** (1916-1944)  
*2 Chassidic Dances* op. 15 : *Duo pour violon et violoncelle* (1941/1942)  
*Allegro moderato*

**Paul Dessau** (1894-1979)  
*Jewish Dance, Allegro vivo* (1940)

**Viktor Ullmann** (1898-1944)  
*Drei Lieder pour voix et trio à cordes* (1942/1943) – traduction **Amalia Lambel**  
*I – Herbst* – poète **Georg Trakl**

**Erwin Schulhoff**  
*Susi, foxtrot pour violon et piano*  
*In Futurum, 5 Pittoresken* (1919)  
*Symphonie 4 arrangée pour accordéon solo* (1936/1937), 1<sup>er</sup> mouvement  
*Sonata Erotica*, pour voix seule

**Alban Berg** (1885-1935)  
*Schlafen, Schlafen* – texte de **Heinrich Heine**, traduction **Amalia Lambel**

**Friedrich Holländer**  
*Die Herren Männer*  
*An allem sind die Juden Schuld* – traduction **Amalia Lambel**

**Salomone Rossi** (1570-1630)  
Suite recomposée issue de :  
*Corrente terza*  
*Bénédiction à 3 voix*

**Sinfonia Nona**  
*Gagliarda a 5 et a 3, si placet, detta la Norsia*

**Gioan Pietro Del Bueno** (1610-1657)  
*Sonata VII, Strauagante e per il cembalo cromatico*

**Paul Hindemith** (1895-1963)  
*Sonate op. 25 n°1 : Rasendes Zeitmass. Wild. Tonschönheit ist Nebensache* (1922)

**Kurt Weill** (1900-1950)  
*La Complainte de la Seine* – paroles de **Maurice Magre** (1877-1941)

**Paul Dessau**  
*Das Deutsche Miserere* (1943), arrangements par **Julien Beaumtemps** (2000)  
sur un texte de **Bertolt Brecht** (1898-1956), traduction de l'allemand par **Amalia Lambel**

**Gideon Klein** (1919-1945)  
*Trio pour violon, alto et violoncelle* (1944)  
*I – Allegro*

**Ilse Weber** (1903-1944)  
*Wiegala, berceuse pour voix et accompagnement instrumental* (1944)  
arrangement pour voix et trio à cordes de **Julien Beaumtemps** (2000)

## À PROPOS

Munich. Janvier 1933. Figures flamboyantes de l'*underground* allemand des années 1920, Erika et Klaus Mann, les deux aînés du *Nobel de littérature* Thomas Mann, ouvrent Le Moulin à poiure, un cabaret avant-gardiste politique à la programmation foisonnante et ouvertement anti-nazie. Le succès est immédiat mais vite assombri par l'arriuée de Hitler au pouvoiur et l'auènement du III<sup>e</sup> Reich quelques semaines plus tard. Très vite, les cabarets sont interdits, car déclarés « impurs » par le pouvoiur. De même que toutes les musiques considérées comme trop modernistes – le jazz, le cabaret,

la musique dodécaphonique ou sérielle – et celles composées par des artistes juifs ou communistes, jugées « étrangère[s] à l'essence allemande ». Nombre de compositeurs seront alors diffamés, persécutés, contraints à l'exil ou bien déportés et assassinés. Plus de deux cents. Ce répertoire interdit fit même l'objet d'une sombre et cruellement ironique exposition organisée par le III<sup>e</sup> Reich, intitulée « *Entartete Musik* » – en allemand « musique dégénérée ».

Pour faire entendre à nouveau ce répertoire oublié, sa grande diversité, le metteur en scène David Lescot imagine un cabaret comme celui des Mann. Parce que derrière son apparence légèreté et sa plaisante dimension, le cabaret est aussi un art profondément politique et à sa façon, un acte de résistance, de courage. Pour mener ce cabaret éphémère, deux « *Madame Loyal* » – Lucile Richardot et Éléonore Pancrazi – au ton ironique et impitoyable. Et au programme : de célèbres compositeurs comme Kurt Weill, Alban Berg ou Paul Dessau ; d'autres, injustement méconnus, comme Viktor Ullmann et Ilse Weber, morts à Auschwitz ; Friedrich Holländer, compositeur prolifique de revues, de chansons et de musique pour le cinéma – dont le film *L'Ange bleu* avec Marlène Dietrich – le théâtre... ; ou encore le compositeur baroque italien Salomone Rossi, frappé par une absurde censure a posteriori.

Ce cabaret d'aujourd'hui fait revivre tout un pan de notre patrimoine musical européen et toute la vitalité de cette scène allemande de l'entre-deux-guerres, riche d'explorations, de nouvelles formes et expérimentations. Et là où hier l'art a été faussé et instrumentalisé par un despotisme barbare, quand aujourd'hui, les extrémismes et l'obscurantisme se réveillent, c'est aussi lui redonner toute son authenticité et sa pleine et entière puissance.

Ces deux représentations font l'objet d'une captation par France 3 Normandie.

## **NOTE D'INTENTION DE DAVID LESCOT** « Le cabaret, un art politique et musical »

Les musiques interdites, ou « dégénérées », ce sont celles bannies par les nazis durant le III<sup>e</sup> Reich. Ces œuvres de compositeurs juifs persécutés et bientôt assassinés, ces musiques teintées de jazz ou que l'on qualifiait de « bolchéviques » et dont on dénonçait l'avant-gardisme comme facteur d'affaiblissement et de corruption de l'esprit national, firent l'objet d'une exposition en 1938 à Düsseldorf, moins connue que celle consacrée à la peinture en 1937 à Munich, mais reposant sur les mêmes principes.

Ces musiques, nous avons voulu les faire entendre de nouveau, à travers la forme d'un cabaret, comme il en existait à l'époque : les *Onze Bourreaux* de Frank Wedekind, le *Pfeffermühle* (Moulin à poivre) d'Erika Mann. Car le cabaret est un art à la fois politique et musical, qui cache, derrière la légèreté de ses moyens et la dimension plaisante de ses numéros, un art profond et indémodable de la résistance. Le nôtre sera intemporel, animé par deux « *Mesdames Loyal* » ironiques et impitoyables, sachant retourner le discours du pouvoir contre lui-même, pour lui laisser le soin de se déshonorer tout seul.

On y entendra des compositeurs célèbres (Kurt Weill, Alban Berg, Paul Dessau), d'autres honteusement méconnus (Viktor Ullmann, Ilse Weber, morts à Auschwitz ou à Terezin), des maîtres du music-hall comme Friedrich Holländer, et même des compositeurs baroques comme Salomone Rossi qui mêlait la forme musicale des psaumes polyphoniques à des paroles en hébreu.

Le génie du cabaret, c'est celui de lutter à armes inégales contre le bras armé d'un pouvoir fasciste, et c'est à cela, par-delà les œuvres vocales et instrumentales jouées, que nous voudrions rendre hommage. On y manie le détournement, l'humour (car on rit, oui, mais de quel rire), l'ironie et la ruse, instruments d'un courage et d'un art pratiqués au risque de la mort. Que ces œuvres d'une éternelle beauté, d'une inouïe

nouveauté, tirées d'une époque pas si ancienne, nous fournissent des modèles et nous refassent des forces pour aborder les temps qui viennent.

---

## **POUR EN SAVOIR PLUS**

[Ce programme] raconte en fil rouge l'histoire méconnue de musiques opprimées, interdites et muselées par le III<sup>e</sup> Reich allemand entre 1933 et 1945 parce que considérées comme « dégénérées » (« *Entartete Musik* »). Comme des témoins tragiques de la dictature nazi, ces musiques sont longtemps tombées dans l'oubli de même souvent que leurs compositeurs et compositrices. En fuite, exilées, déportées, assassinées, ces vies brisées se rassemblent ici, dans un fragment de l'immense Atlantide que représente ce pan de l'histoire musicale.

Cet attachement au fragment, qui raconte la violence de l'oubli et du meurtre, la dislocation ou l'éclatement, veut aussi célébrer l'extraordinaire vitalité et l'invention inouïe dont a fait preuve cette génération allemande, autrichienne, tchèque et rendre hommage à son génie : art du collage, amour de la dissonance, théorisation de la musique sérielle, expressionnisme volontairement choquant, en rupture ou subversif, réappropriation de musiques anciennes en passant par le néoclassicisme, un foisonnement formel et stylistique qui engendre un choc esthétique.

À la manière d'un *Kabarett* allemand, *Musiques interdites* est parfois construit en fracture, avec des enchaînements volontairement brutaux, dans une désinvolture apparente, mais qui lient parfois à travers différentes pièces, une thématique, un aspect tangible d'un style. Librement inspiré du *Pfeffermühle* – le cabaret littéraire et politique d'Erika et Klaus Mann, les deux enfants aînés de Thomas Mann –, et du recueil de nouvelles *Quand les lumières s'éteignent* d'Erika Mann, le disque est un hymne à la liberté formelle face à la tyrannie, une ode à la joie face à

l'obscurantisme. Mais face à l'horreur, comment faire un objet d'art qui raconte l'ignominie ?

*Musiques interdites* est construit comme un film sans image : parce que la musique est un art pour ainsi dire « hors champ », qui ne voit pas et qui ne montre pas, elle décentre l'épicentre : elle inuque plus qu'elle ne désigne. Tel un palimpseste, elle superpose deux plans en un : celui de la musique elle-même et l'image de la réminiscence qui nous fait entrevoir le réel qu'elle évoque ou auquel elle renuoie. Peut-être prophètes d'une Europe en enfer, ces compositeurs ont écrit parfois dans l'ignominie contre l'ignominie : au lieu de disparaître, leurs musiques éclairent et rendent visible en se rendant visibles.

---

## **SAMUEL HENGEBAERT**

direction musicale

Artiste curieux et éclectique, Samuel Hengebaert, altiste et spalliste, est un musicien aude de rencontre et partage. Après des études d'alto moderne au prestigieux Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon, il se dirige définitivement vers la musique ancienne en poursuivant ses études au CNSMD de Paris en violon baroque.

Depuis, il est amené à jouer dans le monde entier au sein de grands ensembles de musique baroque comme l'Ensemble Correspondances, l'Ensemble Pygmalion, Les Talens Lyriques, les Folies Françoises, Akademie für Alte Musik, Insula Orchestra, Le Poème Harmonique, La Chapelle Rhénane, etc. Il défend également un répertoire chambriste et s'engage dans des ensembles comme l'Escadron volant de la Reine, ou l'Ensemble Desmarest et est invité dans de nombreux festivals (Chaise-Dieu, Saintes, Aix-en-Provence, Montpellier-Radio-France, Ambronay, *Barokkfest* à Trondheim, Tokyo cityhall, Carnegie Hall).

Depuis sa rencontre en 2010 avec Sigiswald

Kuijken, Samuel Hengebaert a mis le *violoncello da spalla* (violoncelle d'épaule) au centre de son trauail. Instrument rare, il lui permet de décourir le répertoire pour violoncelle qu'il joue en récital avec le claveciniste Ronan Khalil. Samuel Hengebaert joue une spalla de Jean-Paul Boury faite pour lui en 2016. Il crée Acte[Six] en 2020 avec Ronan Khalil et le label Oktau Records. Il est aussi directeur artistique du *Festival de Moments Musicaux de Gerberoy* dans l'Oise.

---

## **DAVID LESCOT**

texte et mise en scène

Auteur, metteur en scène, compositeur et musicien, David Lescot cherche à créer des formes impures où son écriture se mêle à la musique, au chant, à la danse, et à toutes sortes de documents authentiques ou poétiques.

Sa pièce *Un homme en faillite* reçoit le *Prix de la Critique de la meilleure création en langue française* 2007. L'année suivante, il crée *La Commission centrale de l'Enfance* à la Maison de la Poésie à Paris. Le spectacle se joue plusieurs saisons dans de nombreux pays et remporte en 2009 le *Molière de la révélation théâtrale*. En 2012, il écrit, met en scène et compose la musique de la pièce *Le Système de Ponzi*. Le cinéaste Dante Desarthe l'adapte pour la télévision (Arte) en 2014. Puis David Lescot la remonte en 2019 à Pékin avec une distribution chinoise.

En 2012, il est également au *Festival d'Avignon* pour *33 tours*, dans le cadre du *Sujet à Vif* (*Festival d'Avignon – SACD*), avec le danseur et chorégraphe Delavallet Bidiefono. Le spectacle sera déueloppé et recréé sous le titre *45 tours* au *Festival Mettre en scène au TNB de Rennes*, avant une longue tournée. Il a monté les opéras *The Rake's Progress* de Stravinsky à Lille, *Il Mondo Della Luna* de Haydn à la MC93-Bobigny avec l'Atelier lyrique de l'Opéra Bastille, puis en 2014 *La Finta Giardiniera* de Mozart à Lille et Dijon,

sous la direction musicale d'Emmanuelle Haïm, et *Djamileh* de Biget avec l'Opéra de Rouen et le CDN de Caen. En 2015, il aborde le thème des survivants du ghetto de Varsouie avec la pièce de théâtre *Ceux qui restent*, présentée au théâtre de Caen. En 2017, il met en scène *La Flûte enchantée* de Mozart, accueillie au théâtre de Caen, à l'Opéra de Dijon et à l'Opéra de Limoges.

En 2020, il met en scène l'opéra *Les Châtiments* de Brice Pauset, inspiré de Kafka. Il écrit le livret et met en scène l'opéra *Trois contes*, commandé par l'Opéra de Lille, et dont la musique est composée par Gérard Pesson (création mars 2019). L'œuvre remporte le prix de la critique de la *Meilleure création musicale 2019*. En 2022, il met en scène *Mozart, une journée particulière*, à la Seine musicale, avec l'orchestre Insula Orchestra de Laurence Équilbey, et les dessins de Sagar Forniès. Il est associé avec le Théâtre de la Ville. Ses textes sont traduits et joués à l'étranger dans de nombreuses langues et publiés aux Éditions Actes Sud-Papiers.

En juin 2020, Daudí Lescot met en scène et signe le livret de *J'entends des voix*, production du théâtre de Caen, pour le théâtre de Caen.

---

## **ÉLÉONORE PANCRAZI**

mezzo-soprano

Née en Corse dans une famille de mélomanes, Éléonore Pancrazi commence la musique dès son jeune âge par l'apprentissage du violon et du piano. C'est à l'âge de seize ans qu'elle s'inscrit au Conservatoire Henri Tomasi d'Ajaccio dans la classe de chant de Véronique Giacomoni. Élève douée, elle intègre plus tard l'École normale de musique Alfred-Cortot de Paris et se forme aux côtés d'Isabel Garcisang pour le chant et de Mireille Larroche pour la production scénique. Elle y obtient plus tard son diplôme à l'unanimité avec les félicitations du jury. En parallèle, elle se présente à de nombreux concours et compétitions dont elle remporte les prestigieuses distinctions : 3<sup>e</sup> prix puis 1<sup>er</sup> prix

dans la catégorie « Opérette » au Concours de Béziers, 2<sup>nd</sup> prix au Concours international de Chant de Marmande dans la catégorie « mélodie française », Prix spécial décerné par l'association Les Maîtres du chant (UPMCF), 2<sup>e</sup> prix du Concours International des Jeunes Chanteurs Lyriques de Nîmes et du Concours Cesti de musique ancienne à Innsbruck, et elle a été nommée Révélation pour les Victoires de la musique classique édition 2019 dans la catégorie « Artiste lyrique ». Ces multiples victoires lui permettent notamment d'intégrer l'Académie du Festival d'Aix en Provence en résidence de Mélodie française, le Studio de l'Opéra de Lyon, puis l'Académie de l'Opéra-Comique de Paris, à l'âge de 24 ans.

Sur scène, Éléonore Pancrazi s'illustre d'abord dans les rôles de Zerlina (*Don Giovanni*), Berta (*Le Barbier de Séville*) et Papagena (*La Flûte Enchantée*) au Festival Les Nuits d'été de Corte. Elle incarne également Chérubin dans *Les Noces de Figaro* (Mozart) à l'Opéra de Clermont-Ferrand, l'Enfant dans *L'Enfant et les Sortilèges* (Ravel) à l'Opéra national de Lorraine, Carmen (Bizet) au Yomiuri Hall de Tokyo, Louise dans *Les Mousquetaires au Couvent* à l'Opéra de Toulon, mais encore Didon dans *Didon et Enée* (Purcell), Concepción dans *L'Heure Espagnole* (Ravel) et Barbarina dans *Les Noces de Figaro* (Mozart), entre autres.

Participant à diverses productions et masterclasses, elle a notamment travaillé avec Ludovic Tézier, François Le Roux, Dame Felicity Lott, Inua Mula, Ian Bostridge, Christiane Eda-Pierre et les chefs Janine Reiss, Jeff Cohen, Christophe Rousset, René Jacobs, William Christie et Marc Minkowski.

## **LUCILE RICHARDOT**

mezzo-soprano

Lucile Richardot explore d'abord sa voix par les chœurs d'enfants : aux Petits Chanteurs à la Croix de Lorraine d'Épinal, puis à La Maîtrise de Notre-Dame de Paris. Elle conserve le lien à la musique ancienne en créant son ensemble Tictactus avec Stéphanie Petibon et Olivier Labé aux théorbes, ainsi qu'à la dimension sacrée en tant que soliste pour des oratorios. Elle monte sur scène (parmi les chœurs) en 2008 avec *Cadmus et Hermione* de Lully mis en scène par Benjamin Lazar avec Le Poème Harmonique de Vincent Dumestre et l'année suivante, elle crée le rôle de la première Tante dans l'opéra *Yvonne, Princesse de Bourgogne* de Philippe Boesmans au Palais Garnier. Son travail avec John Eliot Gardiner (et son Orchestre Révolutionnaire et Romantique) sur les trois opéras de Monteverdi confirme sa carrière internationale, en tournée en 2017, la menant l'année suivante au Carnegie Hall de New York dans un programme Berliozien avec Antoine Tamestit à l'alto. Elle débute à La Scala de Milan en 2019 en continuant sa collaboration avec John Eliot Gardiner, en tant que Junon et Ino (*Semele* de Haendel). Son travail se poursuit sur la voie des collaborations avec des ensembles renommés : Les Arts Florissants, Correspondances, Pygmalion.

En 2017, elle est une inoubliable Reine de la Nuit dans *Le Ballet Royal de la Nuit*, production phare du théâtre de Caen et grand succès public et médiatique. Elle aborde *Le Chant de la Terre* de Mahler, en version de chambre (arrangement de Reinbert de Leeuw), au Festival de Saintes 2019. Après les nombreuses annulations en temps de Coud, elle prend le rôle de Geneviève (*Pelléas et Mélisande* de Debussy) dans la mise en scène d'Éric Ruf, à Rouen et au Théâtre des Champs-Élysées. Elle poursuit les explorations de rôles les deux années suivantes, avec Cornelia (*Julio Cesare* de Haendel pour les débuts en fosse de Philippe Jaroussky), Hippolyta (*Le Songe d'une nuit d'été* de Britten) à Rouen, puis *Les Mamelles de Tirésias* et *Le Rossignol* (Poulenc et Strauinsky) en diptyque au TCE. Après *Cupid and Death* de Locke aux Bouffes du Nord et

au théâtre de Caen, elle aborde également *La Pythonisse* dans *David et Jonathas* de Marc-Antoine Charpentier, mis en scène par Jean Bellorini dans la nouvelle production du théâtre de Caen, puis au TCE, à l'Opéra National de Nancy-Lorraine et à l'Opéra de Lille. Elle participe à une autre grande co-production : *L'Uomo Femina* de Baldassare Galuppi à l'Opéra de Dijon, au théâtre de Caen et à l'Opéra royal de Versailles. Elle débute dans *Dialogues des Carmélites*, dans le rôle de Madame de Croissy, en revenant à Rouen en janvier 2025. Peu après, elle est *Artiste lyrique de l'année aux Victoires de la musique classique*, et elle a obtenu le *Prix de la personnalité musicale de l'année* lors des *Prix du Syndicat de la critique* pour la saison 2024-2025.

---

## **ACTE[SIX]**

Collectif d'artistes créé par Samuel Hengebaert en 2020, Acte[Six] réunit chanteuses et chanteurs, instrumentistes, dramaturges, metteuses et metteurs en scène dans le but de créer des spectacles musicaux originaux.

Soucieux de développer de nouvelles formes de concerts, Acte[Six] s'entoure des plus grands artistes (Eléonore Pancrazi, Axelle Saint-Cirel, Edwin Crossley Mercer, Lucile Richardot, Maïlys de Villoutreys, Adam Laloum, Hélène Desaint, David Lescot, etc.) pour imaginer des projets musicaux innovants, contemporains et subversifs.

Spécialisé dans les projets transversaux, Acte[Six] met en conversation et résonance différentes esthétiques et époques musicales au sein d'un même spectacle autour de sujets d'actualité musicale, historique, sociétale. Acte[Six] met en valeur ses artistes avec des programmes sur mesure, défend des répertoires oubliés, favorise l'émergence de musiques peu entendues en les rendant visibles aux yeux et aux oreilles de tous. Acte[Six] développe son activité autour de trois axes principaux : la production de spectacle ;

un label discographique, Oktau Records ; un festival, *Les Moments Musicaux de Gerberoy*.

---

## LA PRESSE EN PARLE

« Le collectif ActeSix ressuscite un répertoire d'une grande richesse. [...] Un stimulant hommage aux musiciens bannis par les nazis. » *Télérama, TTTT*

« Notre ensemble a enregistré un coffret de trois disques, sorti le 26 septembre chez Oktau Records. Patrick Foll m'a fait rencontrer David Lescot pour qu'il s'empare du sujet et imagine une production scénique pour le théâtre de Caen. » *Samuel Hengebaert*

« Pour le texte à numéros que j'ai écrit, il était évident pour nous de confier le rôle des deux Madame Loyal à Lucile Richardot et Éléonore Pancrazi. Autour de ces deux meneuses de revue, il y a une énergie collective qui fait sortir des rôles préétablis. » *David Lescot*.

*La Terrasse*

---

## AUTOUR DU SPECTACLE

### BORD DE SCÈNE

Échangez avec l'équipe artistique à l'issue du spectacle.

*vendredi 14 novembre, dans la grande salle*

### CÔTÉ LUX

Prolongez le spectacle avec la projection du film *Lili Marleen* de Rainer Werner Fassbinder (1981) au Cinéma LUX.

*lundi 17 novembre, à 20h30*

*entrée libre pour les abonnés du théâtre de Caen sur présentation de leur carte d'abonné ou du billet du spectacle, dans la limite des places disponibles, réservation sur [cinemalux.org](http://cinemalux.org).*

## ET AUSSI

Audition de La Maîtrise de Caen et de La Scuola de Caen à l'Auditorium Germaine-Tillon du Mémorial de Caen.

### *Pour que vive la mémoire*

**Hans Krásá** (1899-1944) *Brundibár* – extraits  
samedi 29 novembre, à 12h  
entrée libre

*Une programmation du théâtre de Caen pour et avec le soutien du Mémorial de Caen.*

---

## EN MIROIR

Dans le prolongement du spectacle, découvrez *Grand-peur et misère du III<sup>e</sup> Reich* de Bertolt Brecht, dans une mise en scène de Julie Duclos. *les 4 et 5 février, au Théâtre d'Hérouville Saint-Clair*

**Gardez votre billet du spectacle *Musiques interdites* ! Sur présentation de celui-ci, vous pourrez bénéficier d'une entrée pour l'exposition « *Varian Fry, les chemins de l'exil* » au Mémorial de Caen.**

*Retrouvez les traductions des textes chantés ce soir sur notre site : [theatre.caen.fr](http://theatre.caen.fr).*